

Règlement du jeu-concours "Grand jeu Soldissime" chez Océanor

Article 1 : Organisation du jeu

La Bijouterie Océanor organise un jeu concours intitulé "Grand jeu Soldissime" du 07 septembre au 04 octobre 2024. Ce jeu, sans obligation d'achat, est accessible en magasins.

Article 2 : Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne résidant à La Réunion, âgée de plus de 18 ans. Les collaborateurs de la Bijouterie Océanor ainsi que leurs familles ne sont pas autorisés à y participer.

Article 3 : Modalités de participation

Pour participer, les participants doivent se rendre en magasin et remplir correctement le formulaire de participation disponible sur place en scannant avec un mobile un QR CODE présent sur un sticker. Une seule participation par personne est autorisée.

La complétude du formulaire donne accès au tirage au sort.

Article 4 : Dotations

Les dotations mises en jeu sont les suivantes :

- UNE MONTRE LACOSTE valeur 209 €
- UN BRACELET LACOSTE valeur 109 €
- UN COLLIER LACOSTE valeur 99 €

Article 5 : Désignation des gagnants

3 gagnants seront désignés par tirage au sort parmi l'ensemble des participants. Le tirage au sort aura lieu au plus tard le 09/10/2024. Les gagnants seront contactés par téléphone et/ou par email dans les trois jours suivants le tirage au sort.

Article 6 : Remise des prix

Les 3 gagnants pourront récupérer leur lot dans le magasin de leur choix (convenu à l'avance) dans un délai de 15 jours après avoir été informés de leur gain. Ils seront informés par le magasin quand le lot sera disponible sur place. Les lots ne pourront être ni échangés, ni remboursés, ni faire l'objet d'une contrepartie financière.

Article 7 : Utilisation des données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre de ce jeu seront utilisées uniquement pour la gestion du jeu concours et ne seront pas transmises à des tiers sans autorisation préalable des participants.

Article 8 : Acceptation du règlement

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.